CRITÈRES INDICATIFS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES POUR LES CONTRATS DOCTORAUX (approuvés par le Conseil de l'ED du 04 avril 2024)

Cette grille a pour objectif de vous guider dans l'évaluation des candidat.e.s. Plusieurs critères sont proposés, à titre indicatif, pour vous aider à évaluer qualitativement les dossiers, mais ils ne sont pas exhaustifs. Vous pouvez utiliser des nombres entiers ou décimaux pour votre notation.

NOM DE L'ÉTUDIANT : PRÉNOM :

		POINTS
I. ÉVALUATION DU I	DOSSIER ACADÉMIQUE (DA : 10 points)	
1. QUALITÉ DU DOSS	SIER ACADÉMIQUE (3 points)	
Critères d'évaluation	- Moyenne générale de l'étudiant.e et mention	/ 3 pts
	- Note obtenue au TER	
Point Bonus (dans la limite de 1 point maximum)	Richesse du parcours de l'étudiant	
	 Parcours universitaire interdisciplinaire et/ou parcours professionnel et/ou séjour universitaire à l'étranger (+ 0,5 pt) 	+ pt
	 Investissement universitaire : représentant des étudiants (Master, CG, conseil) (+0,5 pt) 	
	- Production scientifique (+ 0,5 pt)	
2. QUALITÉ DU PROJ	ET SCIENTIFIQUE (5 points)	
Critères d'évaluation	Forme (1 point)	/ 1 pt
	- Qualité de la rédaction (grammaire, orthographe, syntaxe)	
	- Lecture facile et agréable	
	Fond (4 points)	/ 4 pts
	- Articulation logique	
	- Clarté des hypothèses, des objectifs et de la méthodologie choisie (argumentation de l'originalité)	
	- Clarté de la mise en œuvre / design expérimental (argumentation)	
	- Réflexion éthique	
3. FAISABILITÉ ET PR	ISE DE RISQUE (2 points)	
Critères d'évaluation	- Expérience stage et/ou de TER en rapport avec la thématique proposée	/ 2 pts
	- Calendrier détaillé (dont démarches éthiques)	
	- Motivation (argumentation de l'étudiant concernant la réalisation d'une thèse, projet professionnel)	
Point Bonus (dans la limite de 0,5 point	Avancement ou prise de risque	
	- Accord CER ou CPP (Bonus : 0,5 pt)	+ pt
maximum)	- Prise de risque théorique ou méthodologique (Bonus : 0,5 pt)	
	Score DA (Hors Point Bonus)	/10 pts
Point Bonus dans la limite de 1,5 points maximum (PB)		

II. ÉVALUATION DE L'AUDITION (A : 8 points)				
1. QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION ORALE (3 POINTS)				
Critères d'évaluation	Forme (1 point)	/ 1 pt		
	- Respect du temps de présentation			
	- Qualité visuelle des diapositives			
	Fond (2 points)	/ 2 pts		
	- Articulation logique			
	- Présentation synthétique			
	- Présentation claire et pédagogique			
2. RÉPONSE AUX QUESTIONS (5 POINTS)				
Critères d'évaluation	- Argumentation précise	/ 5 pts		
	- Argumentation logique			
	- Si pas de réponse à la question : qualité de l'élaboration proposée par l'étudiant pour répondre à la question et qui permet d'évaluer comment l'étudiant se positionne par rapport à ses connaissances de bases et avancées			
	Score A	/8 pts		
III. RÔLE ET IMPLICATION DE L'ÉTUDIANT DANS LE PROJET (IP : 2 Points)				

SCORE TOTAL = DA + PB + A + IP	/ 20 pts
--------------------------------	-------------